



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE
42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.12.79. / Fax : 03.80.79.12.83.
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

CRL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 06 MARS 2019 À 18h30

Présents: G. BRACHOTTE / P. BERTHIOT / S. BONIN / N. CHEVASSON / F. COTTIN / K. CHEDAL / S. GODRIE / M-J. JACQUIER / J. MORÉ / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / J-J. VIGOT.

Procurations : P. CATTEAU (proc. J. MORÉ).

Absents excusés : E. RIONDET.

Secrétaire : J. MORÉ

La séance est ouverte à 18h30, Monsieur MORÉ est nommé secrétaire de séance. L'ordre du jour est validé par les membres du conseil municipal.

1) Approbation du Compte de Gestion 2018 (budget principal et budget éco-quartier)

Après vérification, les comptes de gestion 2018 (budget principal et budget lotissement) établis par le trésorier sont conformes aux comptes administratifs de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les comptes de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2018 (budget principal et budget écoquartier), dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs pour le même exercice et dit que les comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Conformément à la règle le Maire ne participe pas au vote et quitte la salle pour tous les votes liés aux questions d'approbation des comptes.

2) Approbation du Compte Administratif 2018 (budget principal et budget éco-quartier)

A/ BUDGET PRINCIPAL

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux (salaire du personnel, achat de fournitures etc.).

a - Les dépenses générales (chapitre 011)

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Les postes de dépenses en baisse sont les suivants : les dépenses d'électricité, les dépenses d'entretien des véhicules etc.

Les postes en hausse sont les suivants : les frais d'affranchissement, les frais de nettoyage des locaux, entretien des espaces verts etc.

b - Les dépenses de personnel (chapitre 012)

La masse salariale de la commune est répartie selon les postes suivants :

POSTE	MONTANT
Rémunérations brutes	125 908.33 €
Supplément familial de traitement	958.76 €

Nouvelle bonification indiciaire	1 630.75 €
Charges salariales et patronales	75 714.45 €
Assurance du personnel	6748.31 €

c - Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Subventions aux associations (5 530.00 €), indemnités d'élus (41 106.48 €)

d - Les dépenses exceptionnelles (chapitre 67)

Titres annulés sur exercices antérieurs (416.86 €)

e - Le virement à la section d'investissement (autofinancement)

Pour 2018, le montant du virement à la section d'investissement est de : 107 431.85 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État etc.

a - Les produits des services du patrimoine (chapitre 70)

Les recettes proviennent des services suivants : école de musique (11 746.79 €), redevances d'occupation du domaine public (1 582.50 €), droits de place (2 395.40 €)

b - Les impôts et taxes (chapitre 73)

Taxes foncières et d'habitation : 354 220 €

c - Les dotations et participations (chapitre 74)

Les dotations de l'État ont évolué de la manière suivante :

DOTATION	2017	2018
Dotation forfaitaire	82 505 €	81 406 €
Dotation de solidarité rurale	35 896 €	17 793 €
Dotation nationale de péréquation	28 415 €	29 570 €

d - Les produits de gestion courante (chapitre 75)

Loyers 37 699.10 €

e - Les recettes exceptionnelles (chapitre 77)

Indemnités d'assurances 983.47 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est liée aux investissements de la ville à long terme.

Les principaux investissements de 2018 sont les suivants : viabilisation de la rue menant au skate parc, espace public paysager, mise en accessibilité des bâtiments communaux, réhabilitation de la Mairie et création d'un logement à l'étage de la Mairie, plaque et stèle commémoratives, aménagement de la RD968 et de la place de l'Orme.

Annonce PLU	552,59
Refonte site internet et logiciel	2 272,30
Pose prise et câble alimentation constante radar	781,74
Modification programmation feux avec pose de radar de détection	1 227,74
Achat terrain	48 391,00
Végétaux verger	77,00
Viabilisation de la rue menant au skate parc	3 148,03
Espace public paysager	2 729,52
Réhabilitation de la Mairie	3 823,37
Logement Mairie	1 183,44
Mise en accessibilité des bâtiments communaux	18 002,40
Plaque et stèle commémoratives	5 300,00
Maison éclusière	1 587,90
RD968 (MO) PHASE II	5 732,62
Place de l'Orme/RD968	159 595,26
Borne forain place de l'Orme	4 713,78
Matériel et outillage de voirie : support de cycles, petite débroussailleuse, visseuse	693,35
Matériel de bureau et matériel informatique	1 823,51
Mobilier dont rayonnages bibliothèque	2 070,49
Embellissement village	2 265,00
Divers	881,49
Livres bibliothèque	1 718,65
Remboursement emprunts dont remboursement anticipé	106 650,98
TOTAL	375 222,16

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se composent de deux types de recettes, les recettes patrimoniales (taxe d'aménagement 22418.64 €), subventions d'investissement et emprunts.

Chaudière	9 000,00
Éclairage LED RD968	2 963,55
Participation armoire réfrigérée	875,00
Ateliers jeunes	440,00
FCTVA	7 647,00
Taxe d'aménagement	22 418,64
Opérations d'ordre	24 188,00
Appartement Mairie et maison éclusière	165 000,00
Réhabilitation de la Mairie	3 356,89
Plaque et stèle commémoratives	2 225,00
Maison éclusière	49 647,72
Place de l'Orme/RD968	39 065,00
TOTAL	326 826,80
Excédent	95 708,61

FOCUS SUR LA GESTION DE LA DETTE

Pour 2018, le montant du remboursement du capital de la dette (chapitre 16) est de : 106 650.98 € (dont remboursement anticipé).

Le montant du remboursement des intérêts de la dette (chapitre 66) est de : 12 302.28 €.

B/ BUDGET ÉCO-QUARTIER DU CANAL DE BOURGOGNE

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les principaux postes de dépenses en fonctionnement sont l'aménagement de l'écoquartier, le bornage, l'entretien des espaces verts et le remboursement des intérêts de l'emprunt.

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	309 152,99	160 136,42		149 016,57
012	Charges de personnel et frais assimil				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante				
Total des dépenses de gestion courante		309 152,99	160 136,42	0,00	149 016,57
66	Charges financières	6 477,77	6 477,77		
67	Charges exceptionnelles				
68 ⁽¹⁾	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles de fonct.		315 630,76	166 614,19	0,00	149 016,57
023 ⁽²⁾	Virement à la section d'investissement (
042 ⁽²⁾	Opé. d'ordre transfert entre sections (925 345,00	925 345,00		
043 ⁽²⁾	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct	6 477,77	6 477,77		
Total des dépenses d'ordre de fonct.		931 822,77	931 822,77	0,00	0,00
TOTAL		1 247 453,53	1 098 436,96	0,00	149 016,57

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement de l'écoquartier proviennent principalement des ventes de terrain.

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et ven	110 000,00	517 485,84		-407 485,84
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et participation		5 220,00		-5 220,00
75	Autres produits de gestion courante				
Total des recettes de gestion courante		110 000,00	522 705,84	0,00	-412 705,84
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		10 024,06		-10 024,06
78 ⁽¹⁾	Reprises provisions semi-budgétaires				
Total des recettes réelles de fonct.		110 000,00	532 729,90	0,00	-422 729,90
042 ⁽²⁾	Opé. ordre transfert entre sections (2)	1 130 975,76	1 005 427,64		125 548,12
043 ⁽²⁾	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(6 477,77	6 477,77		
Total des recettes d'ordre de fonct.		1 137 453,53	1 011 905,41	0,00	125 548,12
TOTAL		1 247 453,53	1 544 635,31	0,00	-297 181,78

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dans la section d'investissement, en dépenses, on trouve le remboursement du capital des emprunts et des opérations d'ordre (opérations d'ordre de transfert entre section).

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	29 596,55	29 596,55		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		29 596,55	29 596,55	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		29 596,55	29 596,55	0,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 130 975,76	1 005 427,64		125 548,12
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		1 130 975,76	1 005 427,64	0,00	125 548,12
TOTAL		1 160 572,31	1 035 024,19	0,00	125 548,12

FOCUS SUR LA GESTION DE LA DETTE

Pour 2018, le montant du remboursement du capital de la dette (chapitre 16) est de : 29 596.55 €.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dans les recettes d'investissement, on retrouve les subventions d'investissement et des opérations d'ordre.

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)		68 826,40		-68 826,40
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		0,00	68 826,40	0,00	-68 826,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		0,00	68 826,40	0,00	-68 826,40
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	925 345,00	925 345,00		
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'invest.		925 345,00	925 345,00	0,00	0,00
TOTAL		925 345,00	994 171,40	0,00	-68 826,40

3) Affectation des résultats (budget principal et budget éco-quartier)

A/ BUDGET PRINCIPAL

Résultat de l'exercice	131 627.77	Résultat d'investissement	47 313.25
Report à nouveau	424 212.11	Solde des restes à réaliser	-80 550.49
Résultat de fonctionnement cumulé	555 839.88	Besoin / excédent de financement	-33 237.24

Affectation du résultat

Résultat d'investissement	47 313.25
Affectation complémentaire en réserve	33 237.24
Résultat de fonctionnement reporté	522 602.64

B/ BUDGET ÉCO-QUARTIER DU CANAL DE BOURGOGNE

Résultat de l'exercice	446 198.35	Résultat d'investissement	194 374.52
Report à nouveau	0.00	Solde des restes à réaliser	0.00
Résultat de fonctionnement cumulé	446 198.35	Besoin / excédent de financement	194 374.52

Affectation du résultat

Résultat d'investissement	194 374.52
Affectation complémentaire en réserve	0.00
Résultat de fonctionnement reporté	446 198.35

4) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019

Le Maire expose qu'il convient de déterminer le taux des taxes directes locales pour l'exercice 2019 et propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux.

Les taux retenus pour 2019 sont les suivants :

- taxe d'habitation 15.31 %
- taxe foncière bâti 14.52 %
- taxe foncière non bâti 41.68 %

Le conseil municipal approuve ces taux à l'unanimité des membres présents et représentés (soit 14 voix). Ces taux seront reportés sur l'état 1259 COM.

5) Vote du budget primitif 2019 (budget principal et budget éco-quartier)

A/ BUDGET PRINCIPAL

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
VOTÉ	555 829.72	602 101.00
REPORTÉ (résultat de fonctionnement reporté)		522 602.64
VIREMENT (de la section de fonctionnement à la section d'investissement)	218 416.28	
TOTAL	774 246.00	1 124 703.64

	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTÉ	526 503 .39	341 324.35
RESTES À RÉALISER DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	329 543.47	248 992.98
REPORTÉ (résultat d'investissement reporté)		47 313.25
VIREMENT (de la section de fonctionnement à la section d'investissement)		218 416.28
TOTAL	856 046.86	856 046.86

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux (salaire du personnel, achat de fournitures etc.) :

- les dépenses générales (chapitre 011) ;
- les dépenses de personnel (chapitre 012) ;
- les charges de gestion courante (chapitre 65) ;

- les dépenses exceptionnelles (chapitre 67).

Pour 2019, le montant du virement à la section d'investissement est de : 218 416,28 €

011 Charges à caractère général : Eau, gaz, carburants, fournitures d'entretien, fournitures scolaires, entretien véhicules, frais de télécommunications, voirie, entretien des bâtiments etc.	169 726,00
012 Charges de personnel et frais assimilés : Salaires, cotisations URSSAF, ASSEDIC etc.	199 480,00
014 Atténuations de produits : FNGIR et Fonds de	70 980,00
65 Autres charges de gestion courante : Indemnités élus, cotisations de retraite, SDIS, contributions obligatoires, subventions etc.	76 850,00
66 Charges financières : Intérêts emprunts	13 000,00
67 Charges exceptionnelles : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : Dotation aux amortissements (opérations d'ordre)	25 293,72
023 Virement à la section d'investissement : Equilibre la section d'investissement (recette en investissement)	218 416,28
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES RÉELLES + D'ORDRE	774 246,00

Effectifs 2019 (titulaires et contractuels):

- 2 agents administratifs
- 1 agent du patrimoine
- 2 agents d'entretien
- 2 agents techniques
- 1 assistant territorial d'enseignement artistique

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État etc., à diverses subventions.

Les principaux chapitres sont les suivants :

- les produits des services du patrimoine (chapitre 70)
- les impôts et taxes (chapitre 73) ;
- les dotations et participations (chapitre 74) ;
- les produits de gestion courante (chapitre 75).

70 Produits des services, domaine et ventes diverses : Redevance d'occupation du dom.public communal, école de musique, régie fêtes et cérémonie etc.	47 400,00
73 Impôts et taxes : taxes locales (TF, TH), droits de place (commerces ambulants) etc.	385 500,00
74 Dotations, subventions et participations : FCTVA, dotation solidarité rurale etc.	132 200,00
75 Autres produits de gestion courante : loyers, locations SP, fermages	37 000,00
76 Produits financiers : intérêts parts sociales caisse d'épargne	1,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES RÉELLES + D'ORDRE	602 101,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	522 602,64 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT + EXCÉDENT	1 124 703,64

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est liée aux investissements de la ville à long terme.

Les investissements programmés en 2019 sont les suivants :

Objet	Budget 2019	RAR
Achat terrain	70 000,00	
Espace paysager (travaux)	98 350,00	
Espace paysager (MOE)	3 000,00	5 000,00
Jeux et city stade	98 588,00	
Réhabilitation de la Mairie (MOE et travaux)		244 004,43
Logement Mairie (MOE et travaux)		73 998,54
RD968 (MOE) PHASE II		5 247,38
RD968 (travaux) PHASE II	180 000,00	
Raccordement Skate parc		1 293,12
École Numérique Rurale	9 750,00	
Abonnement logiciel	1 132,00	
Outils	4 000,00	
École de musique tableau blanc avec portées	150,00	
Divers	10 000,00	
Livres bibliothèque	2 200,00	
Ecole de musique malle fuzeau (16 instruments éveil musical)	100,00	
Remboursement emprunts	46 300,00	
Cautions	2 933,39	
Total	526 503,39	329 543,47
Total 2019 + RAR	856 046,86	

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se composent de deux types de recettes, les recettes patrimoniales (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement.

Objet	Budget 2019	RAR
Place de l'Orme/RD968 (RP)		12 000,00
RD968 + Place de l'Orme (CRBFC)		9 185,00
RD968 phase II (CD21 - PSV)	30 000,00	
RD968 phase II (CD - amendes de police)	5 000,00	
Mise en accessibilité des bâtiments communaux (État)		6 001,00
Mise en accessibilité des bâtiments communaux (CD)		5 000,00
Réhabilitation de la Mairie (Contrat de ruralité)		63 780,98
Réhabilitation de la Mairie (DETR)		69 886,00
Espace paysager (DETR)	10 000,00	
Espace paysager (CRBFC)	25 690,00	
École Numérique Rurale (État)	4 875,00	
Jeux et city stade (État)	28 756,00	
Jeux et city stade (CRBFC)	20 539,00	
Jeux et city stade (CD)	5 000,00	
Logement Mairie (CRBFC)		36 380,00
Abords de la Mairie (CRBFC)		4 060,00
Réhabilitation de la Mairie Phase I (CD)		21 350,00
Réhabilitation de la Mairie Phase II (CD) 21350		21 350,00
FCTVA	40 000,00	
Taxe d'aménagement	20 000,00	
Affectation du résultat	33 237,24	
Dépôts et cautionnements reçus	2 933,39	
Remboursement éco-quartier	90 000,00	
Virement de la section de fonctionnement	218 416,28	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 293,72	
Total B2018 + RAR	559 740,63	248 992,98
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	47 313,25	
Emis 2018+RAR+R001	856 046,86	

FOCUS SUR LA GESTION DE LA DETTE

Pour 2019, le montant du remboursement du capital de la dette (chapitre 16) est de : 46 285.64 €.

B/ BUDGET ÉCO-QUARTIER DU CANAL DE BOURGOGNE

			FONCTIONNEMENT	
			DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		1 404 838,90	1 840 147,42
+			+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)			
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)			446 198,35
=			=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)			1 404 838,90	2 286 345,77
			INVESTISSEMENT	
			DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		1 232 382,42	1 038 007,90
+			+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)			
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)			194 374,52
=			=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			1 232 382,42	1 232 382,42
			TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (3)			2 637 221,32	3 518 728,19

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les principaux postes de dépenses en fonctionnement sont l'aménagement de l'écoquartier, l'entretien des espaces verts et le remboursement des intérêts de l'emprunt.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	309 152,99		354 499,00	354 499,00	354 499,00
012	Charges de personnel et frais assimilé					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses de gestion courante		309 152,99	0,00	354 499,00	354 499,00	354 499,00
66	Charges financières	6 477,77		6 166,00	6 166,00	6 166,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		315 630,76	0,00	360 665,00	360 665,00	360 665,00
023	Virement à la section d'investissement (32 580,26	32 580,26	32 580,26
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	925 345,00		1 005 427,64	1 005 427,64	1 005 427,64
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct	6 477,77		6 166,00	6 166,00	6 166,00
Total des dépenses d'ordre de fonct.		931 822,77	0,00	1 044 173,90	1 044 173,90	1 044 173,90
TOTAL		1 247 453,53	0,00	1 404 838,90	1 404 838,90	1 404 838,90

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 404 838,90

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement de l'écoquartier proviennent principalement des ventes de terrain.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et vent	110 000,00		721 508,00	721 508,00	721 508,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		110 000,00	0,00	721 508,00	721 508,00	721 508,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			68 826,40	68 826,40	68 826,40
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		110 000,00	0,00	790 334,40	790 334,40	790 334,40
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	1 130 975,76		1 043 647,02	1 043 647,02	1 043 647,02
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)	6 477,77		6 166,00	6 166,00	6 166,00
Total des recettes d'ordre de fonct.		1 137 453,53	0,00	1 049 813,02	1 049 813,02	1 049 813,02
TOTAL		1 247 453,53	0,00	1 840 147,42	1 840 147,42	1 840 147,42

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIPE	446 198,35
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 286 345,77

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dans la section d'investissement, en dépenses, on trouve le remboursement du capital des emprunts et des opérations d'ordre (opérations d'ordre de transfert entre section).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues			68 826,40	68 826,40	68 826,40
16	Emprunts et dettes assimilés	29 596,55		119 909,00	119 909,00	119 909,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		29 596,55	0,00	188 735,40	188 735,40	188 735,40
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		29 596,55	0,00	188 735,40	188 735,40	188 735,40
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 130 975,76		1 043 647,02	1 043 647,02	1 043 647,02
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		1 130 975,76	0,00	1 043 647,02	1 043 647,02	1 043 647,02
TOTAL		1 160 572,31	0,00	1 232 382,42	1 232 382,42	1 232 382,42
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	1 232 382,42

FOCUS SUR LA GESTION DE LA DETTE

Pour 2019, le montant du remboursement du capital de la dette (chapitre 16) est de : 29 908.54 €.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dans les recettes d'investissement, on retrouve des opérations d'ordre.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)					
16	Emprunts et dettes assimilés					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1088)					
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés					
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement			32 580,26	32 580,26	32 580,26
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	925 345,00		1 005 427,64	1 005 427,64	1 005 427,64
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		925 345,00	0,00	1 038 007,90	1 038 007,90	1 038 007,90
TOTAL		925 345,00	0,00	1 038 007,90	1 038 007,90	1 038 007,90
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					+	194 374,52
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	1 232 382,42

6) Subventions 2019

Après présentation des dossiers déposés, le Maire propose l'attribution des subventions suivantes :

Tiers / association	Objet	Montant
APE	Subvention 2019	150.00 €
APE	Subvention spectacle 2019	350.00 €
Coopérative scolaire école maternelle	Subvention 2019	277.50 €
Coopérative scolaire école élémentaire	Subvention 2019	465.00 €
Marie-Claude GIRARD	Subvention 2019	80.00 €
La Ruchette	Subvention 2019	150.00 €
Loisirs Animation	Subvention 2019	150.00 €
Loisirs Animation	Subvention spectacle 2019	350.00 €
La prévention routière	Subvention 2019	150.00 €
Le Souvenir Français	Subvention 2019	150.00 €
Doucelin PEDICONE	Subvention 2019	400.00 €
Amné'zik	Subvention 2019	150.00 €
TOTAL		2822.50 €

7) Achat terrain

Le Maire propose au conseil municipal d'acquérir une partie de la parcelle C 454 appartenant à Madame Mary Jeanne QUINTALLET au prix de 50 euros le m² et d'une superficie comprise entre 1300 et 1500 m² (le bornage est en cours). L'objet de cette acquisition rentre dans le projet de maison de santé pluridisciplinaire et viendra compléter la superficie déjà existante.

Après échange, le conseil municipal valide cette acquisition à l'unanimité.

8) Création d'un emploi permanent d'Agent Administratif à temps non complet

Le Maire fait part que le contrat à durée déterminée de Mme Bonvalot-Noirot prendra fin d'ici quelques mois. Qu'il n'est pas possible de reconduire son CDD et qu'il faudra soit arrêter le contrat soit le passer en CDI. Sachant que Mme Sarah Barreau-Montandon est actuellement enceinte et envisage de prendre un congé parental, le Maire propose de « fidéliser » Mme Bonvalot-Noirot. Pour cela, il propose à l'assemblée la création d'un emploi d'Adjoint Administratif à temps non complet à raison de 17 heures 30 hebdomadaires, soit 17,30/35^e. L'agent recruté aura pour fonctions d'assurer les missions dévolues au secrétariat de mairie. Cet emploi est équivalent à la catégorie C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'adopter la proposition du Maire et de créer un emploi permanent à temps non complet d'Adjoint Administratif à raison de 17 heures 30 hebdomadaires (17,30/35^e) ;
- de modifier en conséquence le tableau des emplois ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

9) ILLIWAP

Le Maire propose de souscrire un contrat de mise à disposition de l'interface d'administration Illiwap. Cette application permet aux citoyens de recevoir sur leur smartphone des informations sur des événements particuliers et/ou urgents (travaux, météo, vie municipale etc.) en complément des autres dispositifs de communication présents sur la commune (panneaux lumineux, site internet etc.). Le coût est de 250 euros HT pour la Mairie et le service est gratuit pour les citoyens.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

10) Extension du périmètre du SICECO

Le conseil municipal approuve l'ensemble des décisions du SICECO concernant la modification du périmètre soit l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et autorise le maire à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution.

11) Location maison éclusière

Les locataires qui occupaient la maison éclusière depuis le 1^{er} octobre 2017 partiront le 23 mars 2019. Ils seront remplacés par d'autres locataires à partir du 30 mars 2019. La commission « actions sociales » a étudié plusieurs dossiers et proposer au Maire un classement par ordre de priorité.

12) Informations des adjoints et des délégués communautaires

K. CHEDAL rappelle les derniers événements organisés par la commune :

- le concert gratuit « Kongô Blue » qui a eu lieu samedi 9 février 2019 ;
- action « Comment devenir youtubeur » animée par l'association les PEP21 qui a eu lieu le samedi 2 mars 2019. Nos jeunes ont pu apprendre et s'exprimer lors de cette activité ;
- action « Instant Parents » animée par l'association l'Adosphère : samedi 9 mars 2019 de 10h à 12h à la salle polyvalente ;
- action « Préserver son identité numérique » animée par l'association les PEP21: samedi 13 avril 2019 de 14h à 16h à l'école élémentaire.

S. BONIN présente la chasse aux œufs qui aura lieu le samedi 13 avril à partir de 10h30 à la salle polyvalente.

J-J VIGOT fait un point sur l'avancement des travaux concernant l'espace public paysager et l'aire de covoiturage.

13) Informations et questions diverses

a) Bilan social

Le Maire présente un bilan social de la commune. Celui-ci est disponible sur le site internet de la commune.

b) Vente fonds de commerce

Madame Vanessa LEBANC, propriétaire de l'institut de beauté fait part qu'elle a vendu son fonds de commerce. Celui-ci sera repris mi-avril par une personne qui continuera l'activité.

c) RD968 phase II : coordination SPS

Concernant la mission SPS pour le projet RD968 phase II, le Maire propose, après analyse du cabinet Merlin, de retenir l'entreprise HALTE AUX RISQUES pour un montant de 873.96 € HT.

	HALTE AUX RISQUES	PROSSECO
Montant offre HT	873.96 €	1400.00 €
TVA 20 %	174.79 €	280,00 €
Montant TTC	1048.75 €	1680.00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

d) Maison de santé

Le Maire fait le point sur les relations avec l'intercommunalité et l'état d'avancement du projet. Il précise que deux grandes phases doivent maintenant s'engager : trouver des acteurs médicaux et paramédicaux et fédérer au maximum les acteurs déjà présents. Pour rappel, le projet d'implanter une maison de santé pluridisciplinaires sur la commune a déjà été validé à l'unanimité par le conseil municipal qui réaffirme sa volonté d'un tel développement dans l'intérêt général.

e) Élections européennes

Afin de permettre à tous les électeurs de s'inscrire, une permanence est assurée à la Mairie le samedi 30 mars de 9h00 à 11h00.

f) Cérémonie du 19 mars

La cérémonie du 19 mars aura lieu à 17h00 square du souvenir.

g) Grand Débat : synthèse en ligne

Suite aux échanges avec les habitants, une synthèse sur tous les sujets évoqués est disponible sur notre site internet.

Fin de la Séance à 21h30.

À THOREY EN PLAINE, le 2 avril 2019

